FONDATION DES TREILLES
reconnue d'utilité publique
90 rue de Varenne - 75007 Paris / 705, chemin des Treilles 83690 Tourtour
https://www.fondationdestreilles.com/
Siret : 32469931300023

PRIX « JEUNE CHERCHEUR »
CONDITIONS GÉNÉRALES
Version juillet 2025

Chaque année, la Fondation des Treilles décerne un prix « Jeune chercheur » à des doctorants français ou étrangers en fin de thèse menant leur recherche en France.

Le prix « Jeune chercheur » est ouvert à toutes les disciplines. Le montant du prix est de 6.000 euros. Le prix est décerné par le Conseil scientifique de la Fondation des Treilles. Celui-ci est remis lors d'une cérémonie à laquelle le lauréat s'engage à participer.

- Les candidats doivent être âgés de moins de 35 ans au 1er novembre 2025. Ils doivent être nés après le 1er novembre 1990.
- Les candidats ne peuvent postuler qu'une seule fois.
- Le dossier peut être rédigé en français ou en anglais (les autres langues ne sont pas admises)
- Les candidats doivent être inscrits dans une université française ou en co-tutelle pour l'année universitaire 2025-2026.
- Seuls les doctorants inscrits en 4e année de thèse.
- Les candidats ne devront pas avoir soutenu leur thèse au 30 avril 2026.

COMMENT CANDIDATER

Les candidats doivent obligatoirement remplir le formulaire en ligne et envoyer en pdf et en un seul fichier à prix.jeune.chercheur@fondationdestreilles.com avant le 31 octobre 2025 minuit un dossier devant comporter, dans l'ordre suivant :

- une page de garde avec vos nom, prénom, votre année d'inscription, votre discipline, le titre de votre projet et le nom de votre directeur de recherche
- un curriculum vitae
- la liste des publications
- un résumé du projet de thèse (1500 signes)
- un exposé détaillé du projet actuel de recherche (3 à 5 pages) comprenant un état de la question, un projet argumenté de vos recherches, la méthodologie mise en œuvre, l'actualité du sujet étudié et tous éléments permettant d'apprécier le degré d'avancement de votre recherche
- deux lettres de recommandations émanant de personnalités scientifiques, dont au moins une extérieure à la direction de thèse, vous connaissant et susceptibles de fournir une appréciation de vos travaux
- l'attestation d'inscription du sujet en thèse délivrée par les gestionnaires de l'application Step dans l'établissement de soutenance, comportant la date de la première inscription, ou une attestation d'inscription administrative en thèse délivrée par les services de la recherche et comportant là aussi la date de cette première inscription
- une photocopie de votre pièce d'identité en cours de validité

S'il manque le formulaire ou le dossier ou si l'un des deux est incomplet, la candidature est rejetée.

Les candidatures sont examinées par le conseil scientifique en février ou mars de chaque année. Les décisions du conseil scientifique sont souveraines. Vous serez informé(e) de leurs décisions le 31 mars au plus tard. Les avis du conseil scientifique ne sont pas communiqués. Les dossiers de candidatures ne sont pas restitués.

LES LAURÉATS

Le prix est strictement nominatif. Il ne peut pas être versé à un laboratoire de recherche ou toute autre structure publique ou privée. Le prix peut être utilisé à la convenance du lauréat qui reçoit son prix en une seule fois par virement bancaire sur un compte en euros le 30 avril au plus tard.

Les lauréats du prix s'engagent à :

- participer à la cérémonie de remise des prix (date à préciser)
- informer la fondation des résultats de leurs recherches (soutenance, publications) en envoyant un message à prix.jeune.chercheur@fondationdestreilles.com
- indiquer dans la publication de leurs travaux le soutien de la Fondation des Treilles et quand il s'agit d'un ouvrage, indiquer la formule suivante : « La Fondation des Treilles, créée par Anne Gruner-Schlumberger, a pour vocation de nourrir le dialogue entre les sciences et les arts, afin de faire progresser la création et la recherche. Elle accueille des chercheurs et des créateurs dans son domaine des Treilles (Var) www.fondationdestreilles.com »
- en cas de publication d'un livre, envoyer un exemplaire à : Fondation des Treilles – Prix Jeune Chercheur – 705 chemin des Treilles – 83690 Tourtour